



Tahiti , père disparucomment adopté?

Par **loukoum**, le **25/02/2012** à **04:13**

Bonjour,

Le père de ma fille qui a dix ans a disparu depuis trois ans .

Il ne vit plus avec nous depuis qu'elle a deux ans.

J'ai porté plainte pour abandon de famille , nous habitons Tahiti. Après des recherches la police m'informe qu'il reste introuvable.

Comment faire pour avancer de notre coté?

Nous voudrions que ma fille porte notre nom de famille et comment faire si son père bio reste aux abonnés absent.

Comment faire reconnaître ses manquements et obtenir l'autorité exclusive.

Merci de vos témoignages